

DEPARTEMENT De l' AISNE
ARRONDISSEMENT SAINT-QUENTIN
CANTON de BOHAIN
COMMUNE De VENDHUILE

2024/2/11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 13 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 13 avril à 09h00, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

Etaient présents : Mr X.PASSET, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme N.LEROY, Mr D.FERNANDES, Mr D.LETEMPLE, Mme M.MIELCARECK et Mr T.FLEUREAU

Pouvoirs : Mr E.FLAMANT donne pouvoir à Mr F.FORTIN ; Mr H.DEPREZ donne pouvoir à Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER donne pouvoir à Mr T.FLEUREAU.

Excusés : Mrs E.FLAMANT, H.DEPREZ, F.GACH, P.AUDIN et Mmes M.FAXELLE, C.CARPENTIER

Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

Objet : Vote des subventions aux associations

Afin d'aider au fonctionnement des associations, le conseil municipal fixe le montant des subventions comme suit, étant entendu que les sommes ne pourront être mandatées qu'après réception du dossier complet en mairie (demande de subvention)

- * ANCIENS COMBATTANTS 150€
- * DDEN 50€
- * ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES 300€
- * COMITE DES FETES 500€
- * LA GAULE DE VENDHUILE 150€
- * COOPERATIVE SCOLAIRE : 2000€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte cette répartition.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET
2024.04.16 10:37:30 +0200
Ref:6350002-9500504-1-D
Signature numérique
le Maire